



INFORMATIONS SUR LE TEST DE DÉPISTAGE COVID-19 EN MILIEU SCOLAIRE ET FORMULAIRE DE NON-CONSENTEMENT (OPT-OUT)

Publié le : 27 août 2021

Les Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies (CDC) recommandent de proposer des tests de dépistage du coronavirus (COVID-19) dans les écoles. Le test de dépistage COVID-19 permet aux écoles d'identifier rapidement les cas de COVID-19 et de réduire le risque d'infection par le virus en milieu scolaire. **Au cours de l'année scolaire 2021-22, l'école de votre élève participera à un programme de tests de dépistage COVID-19 dans toute la ville, accessible à toutes les écoles publiques et écoles publiques à charte du District.**

Ce programme fait appel à un test PCR sur prélèvement salivaire. Pour en savoir plus, cliquez ici : www.shieldt3.com/k12/. Les résultats des tests seront communiqués en toute sécurité au parent/tuteur de l'élève (ou à l'élève adulte directement), au(x) responsable(s) scolaire(s) approprié(s) et à DC Health.

Les écoles publiques et les écoles publiques à charte du DC qui participent au programme de tests de dépistage COVID-19 dans toute la ville utilisent ce formulaire pour partager des informations concernant ce programme avec vous et votre élève, et pour partager les données avec les autorités compétentes. **Tous les tests sont gratuits.**

Le programme de dépistage en milieu scolaire proposera des tests pour les personnes symptomatiques et les personnes asymptomatiques. Le test des personnes asymptomatiques est un test de dépistage COVID-19 effectué même si l'élève ne présente pas de symptômes de cette maladie. Il inclut les tests de dépistage de routine. Dès le début de l'année scolaire 2021-22, un échantillon aléatoire d'élèves sera sélectionné chaque semaine pour des tests. Le test des personnes asymptomatiques concerne également les contacts proches d'un cas positif de COVID-19. C'est une méthode efficace pour ralentir la propagation de la maladie et identifier rapidement les foyers d'infection potentiels. Elle vous permet d'apporter des soins à l'élève plus rapidement en cas de test positif à la COVID-19. Les élèves, les parents et la communauté en tirent tous les bénéfices, et les cours peuvent ainsi continuer en présentiel. Le test des personnes symptomatiques est effectué si un élève présente des symptômes de la maladie de COVID-19 alors qu'il se trouve dans l'enceinte de l'école.

En quoi consiste le test ? Il s'agit d'un test PCR non invasif. Un échantillon de salive est prélevé dans un petit tube à essai. Le prélèvement porte sur 1 à 1,5 millilitre de salive.

Qui devrait passer le test ? DC Health recommande actuellement les tests de dépistage de routine sur les personnes asymptomatiques non vaccinées faisant partie d'une communauté scolaire. Pour le moment, DC Health déconseille aux personnes entièrement vaccinées de participer aux tests de routine sur les personnes asymptomatiques. DC Health recommande actuellement de procéder au dépistage des contacts proches des cas positifs de COVID-19 et au dépistage des personnes présentant des symptômes de cette maladie, et ce pour toutes les personnes concernées, qu'elles soient vaccinées ou non.

Quels sont les tests du programme ?

- Test de routine sur des personnes asymptomatiques : L'élève peut être sélectionné dans le cadre d'un échantillon aléatoire de personnes qui passeront chaque semaine un test de dépistage du virus COVID-19.
- Dépistage des contacts proches : Si l'élève est identifié comme cas contact d'une personne testée positive à la COVID-19 au sein de l'école, il sera admis à passer un test de dépistage COVID-19 suite à son exposition.
- Test sur les personnes symptomatiques : L'élève effectuera un test COVID-19 s'il développe des symptômes de COVID-19 dans l'enceinte de l'école.

SUITE AU VERSO

Quand et comment me seront communiqués les résultats du test ?

Les résultats du test salivaire seront disponibles sur un portail destiné aux patients et directement accessible aux parents/tuteurs, ou à l'élève adulte. Les résultats sont généralement disponibles dans un délai de 6 à 12 heures. Si le test est positif, les parents/tuteurs, ou l'élève adulte, seront également contactés par l'école. DC Health effectuera un suivi auprès des parents/tuteurs, ou de l'élève adulte, dans le cadre de ses procédures de routine pour les tests COVID-19 positifs. Des informations complémentaires sur le portail des patients seront communiquées séparément.

Quelle conduite dois-je tenir lorsque je reçois les résultats des tests de mon élève ?

Si les résultats du test de l'élève sont négatifs, cela signifie que la présence du virus n'a pas été détectée dans l'échantillon de l'élève à ce moment-là. Il doit continuer à respecter les mesures relatives au port du masque, à l'hygiène et à la distanciation sociale recommandées par DC Health. Si le résultat du test est négatif mais que l'élève présente des symptômes, ou si l'élève est un cas contact d'une personne dont le test COVID-19 est positif, il est tenu de suivre toutes les directives formulées par DC Health et votre école pour savoir à quel moment cet élève peut retourner à l'école. Si l'élève développe des symptômes du COVID-19, vous devez contacter le prestataire de soins de santé de l'élève, sans tenir compte des résultats du test.

Si les résultats du test de l'élève sont positifs, cela signifie que l'élève est porteur du virus et pourrait le transmettre. Veuillez contacter immédiatement le prestataire de soins de santé de l'élève. Ce dernier doit rester à la maison et suivre les directives sanitaires et scolaires de DC Health et de votre école. Si l'élève se trouve dans l'enceinte de l'établissement scolaire au moment où il reçoit le résultat du test, il sera mis en isolement jusqu'à ce que quelqu'un vienne le chercher à l'école.

Comme pour tout test de laboratoire, il existe un faible risque de résultats non concluants, de faux positifs ou de faux négatifs. En cas d'inquiétude concernant votre santé, y compris la présence de symptômes de COVID-19, nous vous encourageons vivement à contacter votre prestataire de soins.

Responsabilité

Le District, l'école, ses employés et ses agents sont exonérés de toute responsabilité civile pour les actes ou les omissions liés au programme de tests de dépistage COVID-19 mené par le District dans toute la ville, à l'exception des actes criminels, des fautes intentionnelles, des négligences graves ou de l'inconduite volontaire.

Données et rapports

Les données contenues dans le présent formulaire et celles des résultats des tests seront collectées dans le cadre des exigences de déclaration de la COVID-19 et pourront être partagées avec les autorités scolaires et sanitaires compétentes. L'identité de l'élève ne sera pas divulguée à d'autres membres de la communauté scolaire si son résultat au test de dépistage COVID-19 est positif.

Comment faire pour ne pas participer ? Si vous ne souhaitez pas participer au programme de dépistage, vous devez remplir et retourner le formulaire de non-consentement pour votre élève (ou vous-même si vous êtes un élève âgé de plus de 18 ans) figurant à la page suivante. Votre refus sera enregistré et votre élève ne sera pas sélectionné ou éligible pour les tests. Ce formulaire de non-consentement est valable pour l'année scolaire 2021-22, mais vous pouvez à tout moment revenir sur votre refus en envoyant une lettre ou un e-mail à l'école de votre élève, indiquant que vous souhaitez que votre élève (ou vous-même, si vous êtes un élève de plus de 18 ans) reçoive le test de dépistage COVID-19.

Formulaire de non-consentement au dépistage COVID-19 en milieu scolaire

Coordonnées | fournies par le parent/tuteur (ou l'élève, s'il est âgé de 18 ans ou plus)

NOM DE FAMILLE DE L'ÉLÈVE :		PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :		DATE DE NAISSANCE :	
NOM DE L'ÉCOLE :				QUARTIER :	
ADRESSE DU DOMICILE :		APP :	VILLE :	ÉTAT :	CODE POSTAL :
NOM DU PARENT/ TUTEUR :		TÉLÉPHONE :		E-MAIL :	
NOM DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :			NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE :		

En signant ci-dessous, j'atteste que :

- J'ai lu et compris les informations fournies dans le document intitulé « Aperçu du programme de dépistage COVID-19 en milieu scolaire » et je ne souhaite pas participer au programme de dépistage COVID-19 en milieu scolaire.
- Je comprends qu'en ne participant pas au programme de dépistage du COVID-19 en milieu scolaire, les autorités scolaires et sanitaires compétentes disposeront de moins d'informations sur la présence et la propagation potentielles du COVID-19 dans la communauté scolaire.
- Je comprends que si l'élève est identifié comme un cas contact d'une personne testée positive à la COVID-19 ou qu'il est symptomatique, il ne pourra pas être testé dans le cadre du programme de dépistage en milieu scolaire, à moins de révoquer la décision de non-consentement.
- J'ai signé ce formulaire librement et volontairement et je suis légalement autorisé(e) à prendre les décisions pour l'élève mentionné ci-dessous (ou pour moi-même, si je suis un élève âgé de 18 ans ou plus).
- Je peux revenir sur ma décision à tout moment et choisir de participer au programme de dépistage COVID-19 en milieu scolaire. Toutefois, mon refus de participer est valable pour l'année scolaire 2021-22, sauf si je communique par écrit à la personne désignée comme contact dans l'école de mon élève que je révoque cette décision.

SIGNATURE DU PARENT/TUTEUR (SI L'ÉLÈVE A MOINS DE 18 ANS)

DATE (JJ/MM/AAAA)

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE (S'IL EST ÂGÉ DE 18 ANS OU PLUS)

DATE (JJ/MM/AAAA)